

## II.2.43. Canaouen anter-tro, Var sujet al Liberte, an Egalite hac ar Fraternite.

**Ms.** II, p. 284-292.

**Timbre :** Var ton : Person Bisforc'hic.

**Incipit :** M'ar plich ganêc'h e selaouet

**Composition :** 22 c. de 6 v. de 8 p. A la page 287, une note indique que le dernier couplet est à placer entre les c. 8 et 9.

### Sujet.

**Chanson « Hanter-dro » (demi-tour) sur la liberté, l'égalité et la fraternité.**

L'auteur reprend chacun de ces trois mots et montre l'usage qu'en est fait : liberté de tuer père et mère (c. 3), en quittant la France pour tenter sa chance, d'être mis sur le liste des émigrés (c. 4), d'être envoyé à la guerre (c. 6) etc. Il s'agit bien d'une chanson contre-révolutionnaire.

Le terme « anter-tro » a été employé pour désigner deux danses différentes : l'hanter-dro vannetais, tel que nous le connaissons aujourd'hui, et la ronde à trois pas – dont le Round-Pagan est l'une des formes - répandue sur tout le littoral de la Basse-Bretagne. Cette ronde a joué un rôle majeur en Léon, où le nom Hanter-dro était usité pour la désigner (1). A. Lédan indique « Canaouen danç-tro » dans ses listes de 1854.

### Origine du texte.

**Dans le manuscrit :** aucune indication. Par contre, deux mentions nous permettent de préciser la date de composition de cette chanson : celle d' (Yves-Marie) Audrin, évêque de Quimper ( Juillet 1798 - novembre 1800) (c. 8, v. 2) et celle de l'impôt sur les fenêtres et les cheminées (novembre 1798) (c. 20).

**Autres sources :** aucune feuille volante antérieure à la transcription Lédan ne nous est connue.

### Alexandre Lédan et le texte.

**Transcription :** vers 1815 (g').

**Impression(s) :** aucune.

**Mise en valeur :** MaL (1834) / Chansons bretonnes (1854).

**Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire).** Non répertorié.

### Versions collectées.

Voir Malrieu, n° 1754.

- Al Liberte, ann Egalite hag ar Fraternite, remanié pour édition par l'Abbé Durand dans *Ar Feiz hag ar Vro, 1789-1814*, éd. en 1847, p. 184-190. Il indique bien, p. 190, qu'il a reçu ce texte d'A. Lédan (non répertorié dans Malrieu).

- Canaouen anter-dro (...), éd. par H. Pérennès en 1937. Lui aussi indique qu'il tire ce texte des manuscrits Lédan, après avoir mentionné la version remaniée par l'Abbé Durand.

**Sources bibliographiques.**

**Concernant les autres textes mentionnés dans cette notice :**

- (1) **J.-M. Guilcher**, *La tradition populaire de danse en Basse-Bretagne*, Mouton, 1976, p. 321-322, 533-540.